



118/2023

ARRETE TEMPORAIRE
portant réglementation de la circulation sur :
Route Départementale n° 4

Commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-1 et suivants,
- VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;
- VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, - 8ème partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 12 décembre 2018 ;
- VU** l'arrêté du département de Loire-Atlantique portant permission de voirie en date du 26/06/2023 ;

CONSIDERANT la demande de travaux par l'entreprise SAUR, représentée par M. ALLETRU Olivier et Mme DAVID Charlotte, située 7, rue Pasteur 44310 SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU, pour le branchement d'adduction d'eau potable situé au 17 bis, rue des Sapins, à SAINTE REINE DE BRETAGNE

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la RD 4 dans un but de sécurité publique



ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 4, au 17 bis, rue des Sapins sur la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

du 2 au 9 octobre 2023

La vitesse sera limitée à 30km/h, la circulation sera basculée sur la chaussée opposée, le stationnement et le dépassement seront interdits.

La signalisation sera à adapter selon les exigences du chantier : Alternat par feux tricolores et/ou PANNEAU B15.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au 16 octobre 2023.

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par l'entreprise SAUR, représentée par M. ALLETRU Olivier et Mme DAVID Charlotte, située 7, rue Pasteur 44310 SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Madame la Directrice générale des services de la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique de PONTCHATEAU

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINTE REINE DE BRETAGNE

Le 20 septembre 2023

Le Maire,

Michel PERRAIS





Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-I à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-I à L2213-G.I

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : SAUR Représenté par : ALLETRU Olivier / DAVID Charlotte

Adresse Numéro : 7 Extension : Nom de la voie : RUE PASTEUR
Code postal : 44310 Localité : SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU Pays : FRANCE
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : charlotte.david@saur.com / olivier.alletru@saur.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays : FRANCE

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 17 B RUE DES SAPINS

Code postal : Localité : STE REINE DE BRETAGNE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

BRANCHEMENT AEP EU EP

Date prévue de début des travaux : 02/10/2023

Durée des travaux (en jours calendaires) : 7

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 7 Date de début de réglementation : sélectionner date

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée **ET/ OU PANNEAU B15 C18**

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler **Stationner** **Dépasser**

Véhicules légers Véhicules légers Véhicules légers

Poids lourds Poids lourds Poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays : FRANCE

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

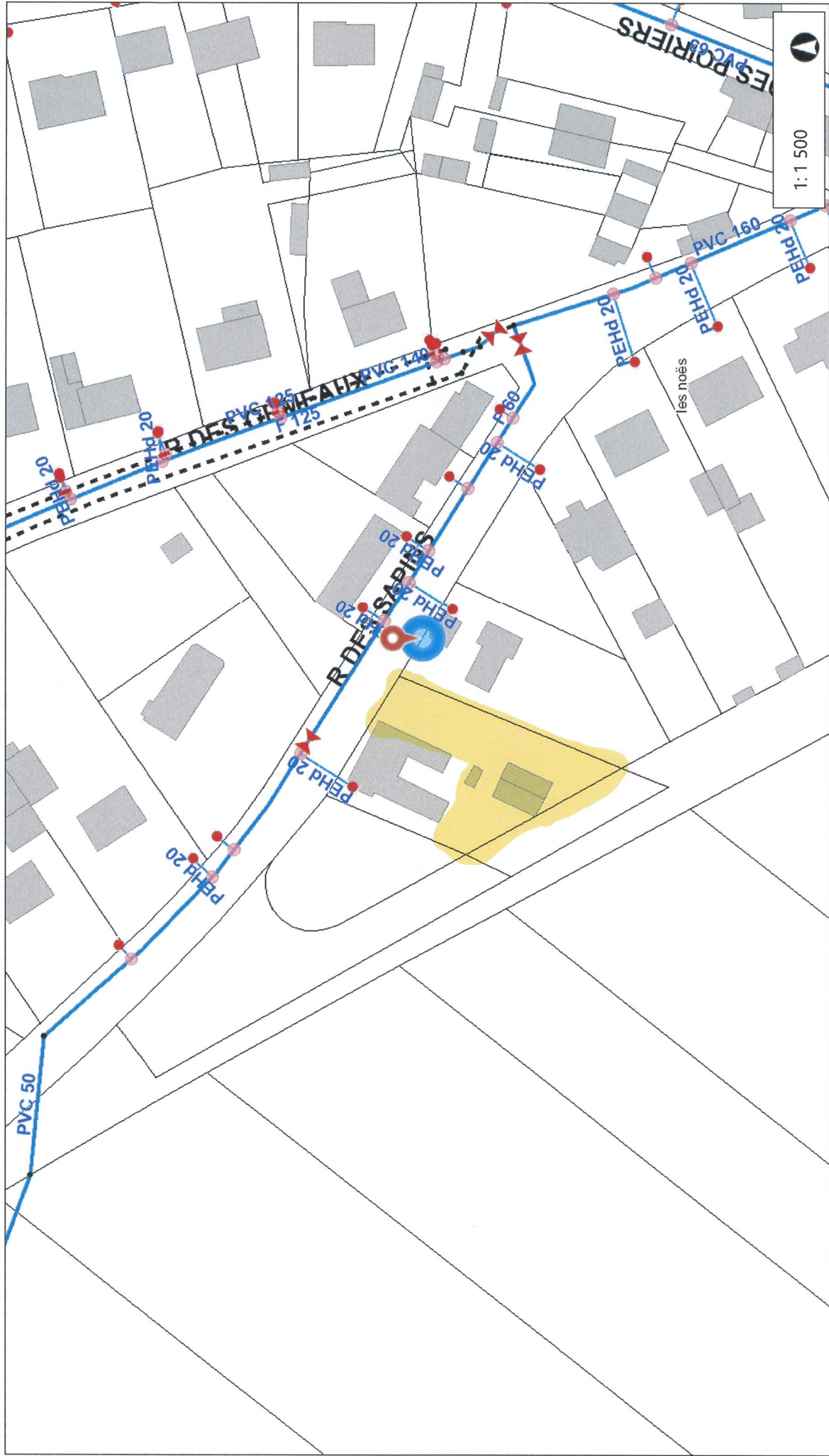
Fait à : SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU Le : 20/09/2023

Nom : ALLETRU Prénom : OLIVIER Qualité : RESPONSABLE TRAVAUX



0041487786_STE_REINE_17_BIS_RUE_DES_SAPINS

4/05/2023



76.2 0 38.10 76.2 Meters

Texte de réserves : SAUR copyright. Ne pas diffuser à l'extérieur de la société

WGS_1984_Web_Mercator_Auxiliary_Sphere © SIGGIS

Cette carte n'est pas destinée à la navigation routière